



Nombre de membres dont le Conseil communautaire doit être composé : 48

Nombre de membres en exercice : 48

Nombre de membres présents : 46

**PROCES VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE L'ELECTION DU PRESIDENT, DES VICE-PRESIDENTS, DES MEMBRES DU BUREAU**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

L'an deux mil vingt-quatre, le 15 février à 18h30, les membres du Conseil communautaire de la Communauté de communes du PAYS Arnay-Liernais, élus par les conseils municipaux des trente-quatre communes constituant la communauté, se sont réunis à la salle des mariages Mairie Arnay Le Duc, sur la convocation qui leur a été adressée par monsieur LEROUX Maire d'Arnay Le Duc.

Monsieur Benjamin LEROUX ouvre la séance

Ont été convoqués les délégués titulaires :

COMMUNES	TITULAIRES
ALLEREY	FEURTET Robert
ANTIGNY-LA-VILLE	BERNOT Laurent
ARNAY-LE-DUC	LEROUX Benjamin
	SANCHEZ Jeannine
	CRAMETTE Christophe
	DELOINCE Eveline
	BLIGNY Patrick
	NICOLLE Chantal
	DOMIN Eric
	CAUTAIN Jean-François
	CLERGET Marie-Aleth
BARD-LE-REGULIER	GENOTTE Patrick
BLANOT	DORMENIL Patrice

BRAZEY-EN-MORVAN	MARGERIE René
CENSEREY	MORTIER Geneviève
CHAMPIGNOLLES	BENARD Christine Françoise
CLOMOT	LEDOUX Patrice
CULETRE	JEANNIN Elisabeth
CUSSY-LE-CHATEL	DE ALMEIDA ARAUJO Roseline
DIANCEY	GUYOT Jean-Marie
FOISSY	CHAMBIN Martine
JOUEY	BUISSON Christine
LACANCHE	LIBRE Michel
	MOINGEON Guy
	HENRY-DESCAMPS Mireille
LE FETE	DECOMBARD Jean
LIERNAIS	GUENOT Quentin
	QUENTIN Céline
	BALAY Gaétan
LONGECOURT-LES-CULETRE	BROUILLON Gérard
MAGNIEN	BOULEY Jean-Louis
	PRIMARD Annick
MALIGNY	DESBOIS Martine
MANLAY	GUERRE Graziella
MARCHESEUIL	GUYOT Francis
MENESSAIRE	RATEAU Nadine
MIMEURE	MAÎTRE Marie-Reine
MUSIGNY	BIGEARD Alain
ST-MARTIN-DE-LA-MER	NEAULT Denis
ST-PIERRE-EN-VAUX	NIEF Christian
ST-PRIX-LES-ARNAY	LHERNAULT Pascal
SAVILLY	FLACELIERE Gilbert
SUSSEY	SAGETAT Gérard
VIANGES	POILLOT Pierre
VIEVY	GUINIOT Alain
	PARFAIT Jean-François
VILLIERS-EN-MORVAN	BRULE Cyril
VOUDENAY	BOËZ Joëlle

Madame HENRY-DESCAMPS Mireille donne pouvoir à Michel LIBRE

Monsieur CAUTAIN Jean François donne pouvoir à Marie-Aleth CLERGET

1. Election du Président

1.1.Présidence de l'Assemblée

Le plus âgé des délégués du Conseil communautaire : DELOINCE Eveline, prend la présidence et constate que la condition de quorum est remplie. Le plus jeune des délégués est GUENOT Quentin et sera le secrétaire de séance.

Madame la présidente constate que le quorum est atteint.

Elle fait lecture : en application des articles L 5211-2 et L 2122-4 du CGCT déterminant que l'élection du président se fait à bulletin secret en trois tours : deux tours à la majorité absolue et un tour à la majorité relative.

Elle invite le Conseil communautaire à procéder à l'élection du président.

1.2. Constitution du bureau

2 assesseurs sont désignés : Madame VERNARDET Cendrine et Monsieur MAZOUÉ Pascal .

1.3. Déroulement du scrutin

Chaque membre à l'appel de son nom s'approche de la table de vote et prend un bulletin vierge et une enveloppe. Après le passage dans l'isoloir, le Président le constate sans toucher l'enveloppe, que le délégué dépose lui-même dans l'urne. Après le vote du dernier délégué, il est immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote : détermination de la validité du bulletin ou sa classification en bulletin nul et blanc, il est déterminé le suffrage exprimé à partir duquel la majorité absolue ou relative sont déterminées.

1.4. Premier tour du scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants (bulletins déposés) : 48

Nombre de suffrages blancs : 2

Nombre de suffrages déclarés nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 46

Majorité absolue : 24

Ont obtenu :

CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS
DORMENIL Patrice	33
GUINIOT Alain	11
RATEAU Nadine	1
POILLOT Pierre	1

Monsieur DORMENIL Patrice ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé président et a été immédiatement installé.

2. Fixation du nombre de Vice-Président

Le Conseil communautaire, après délibération, fixe le nombre de vice-présidents à : 4

3. Election des Vice-Présidents

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes et sous la présidence de Patrice DORMENIL élu Président, à l'élection des vice-présidents.

3.1. Election du premier vice-président

3.1.1. Premier tour de scrutin

Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants (bulletins déposés) : 48
Nombre de suffrages blancs : 2
Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
Nombre de suffrages exprimés : 46
Majorité absolue : 24

Ont obtenu :

CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS
RATEAU Nadine	36
GUINIOT Alain	4
FLACELIERE Gilbert	3
CLERGET Marie Aleth	1
BIGEARD Alain	1
FEURTET Robert	1

Nadine RATEAU ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé premier vice-président et a été immédiatement installé.

3.2. Election du deuxième vice-président

3.2.1. Premier tour de scrutin

Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
Nombre de votants (bulletins déposés) : 48
Nombre de suffrages blancs : 10
Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
Nombre de suffrages exprimés : 38
Majorité absolue : 20

Ont obtenu :

CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS
NICOLLE Chantal	28
FLACELIERE Gilbert	2
BERNOT Laurent	1
PRIMARD Annick	3
SAGETAT Gérard	1
QUENTIN Céline	1
GUINIOT Alain	1
MAITRE Marie Reine	1

Chantal NICOLLE ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé deuxième vice-président et a été immédiatement installé.

3.3. Election du troisième vice-président

3.3.1. Premier tour de scrutin

Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants (bulletins déposés) : 48

Nombre de suffrages blancs : 2

Nombre de suffrages déclarés nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 46

Majorité absolue : 24

Ont obtenu :

CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS
LHERNAULT Pascal	35
BERNOT Laurent	9
FLACELIERE Gilbert	1
LEROUX Benjamin	1

Pascal LHERNAULT ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé troisième vice-président et a été immédiatement installé.

3.4. Election du quatrième vice-président

3.4.1. Premier tour de scrutin

Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants (bulletins déposés) : 48

Nombre de suffrages blancs : 4

Nombre de suffrages déclarés nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 44

Majorité absolue : 23

Ont obtenu :

CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS
PRIMARD Annick	29
CRAMETTE Christophe	1
BIGEARD Alain	3
BERNOT Laurent	1
FLACELIERE Gilbert	1
GUINIOT Alain	1
GUENOT Quentin	1
DELOINCE Evelyne	2
POILLOT Pierre	2

DE AMEIDA ARAUJO Roselyne	2
FEURTET Robert	1

Annick PRIMARD ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé quatrième vice-président et a été immédiatement installé.

4. Fixation du nombre des autres membres du bureau

Le Conseil communautaire, après délibération, fixe le nombre des autres membres du bureau communautaire à 6

4.1. Election des membres du bureau

Il est procédé ensuite à l'élection des 6 autres membres du bureau communautaire. Les délégués suivants ont fait acte de candidature :

LES CANDIDATS
BLIGNY Patrick
POILLOT Pierre
FEURTET Robert
LIBRE Michel
SAGETAT Gérard
GUENOT Quentin
CLERGET Marie Aleth
GENOTTE Patrick

- Election des membres du bureau communautaire

4.2. Election des membres du bureau

4.2.1. Premier tour de scrutin

Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants (bulletins déposés) : 48

Nombre de suffrages blancs : 0

Nombre de suffrages déclarés nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 48

Majorité absolue : 25

Ont obtenu :

CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS
BLIGNY Patrick	22
POILLOT Pierre	22
FEURTET Robert	38
LIBRE Michel	42
SAGETAT Gérard	34
GUENOT Quentin	45
CLERGET Marie Aleth	20
GENOTTE Patrick	44

Robert FEURTET
Michel LIBRE
Gérard SAGETAT
Quentin GUENOT
Patrick GENOTTE

ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé membre du bureau

4.2.2. Deuxième tour de scrutin

Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants (bulletins déposés) : 48

Nombre de suffrages blancs : 5

Nombre de suffrages déclarés nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 43

Majorité absolue : 22

Ont obtenu :

CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS
CLERGET Marie Aleth	24
BLIGNY Patrick	18
POILLOT Pierre	1

Marie Aleth CLERGET ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé membre du bureau.

Mesdames et messieurs : FEURTET Robert, LIBRE Michel, SAGETAT Gérard, GUENOT Quentin, GENOTTE Patrick, CLERGET Marie Aleth.

ayant obtenu la majorité ont été proclamés membres du bureau communautaire et ont été immédiatement installés.

5. Signatures des membres présents

Le présent procès-verbal dressé et clos le 16 février 2024 à

En double exemplaire est signé par

Le Président

A very simple, vertical signature consisting of a single line that curves slightly at the top.

Le Doyen d'Age

A handwritten signature in cursive script, appearing to read 'A. Laro'.

Le Secrétaire

A complex, multi-stroke handwritten signature with several overlapping horizontal and diagonal lines.